

STOP

AU FRELON ASIATIQUE



Vous avez un nid de frelons asiatiques et vous habitez dans une commune de la communauté d'agglomération Territoires vendômois ?
(voir plan au verso)

Territoires vendômois prend en charge gratuitement la destruction de la population des nids

Contactez-nous uniquement du 1^{er} avril au 30 novembre :

02 54 89 44 68 ou luttefrelonasiatique@catv41.fr



— Frelon asiatique



Frelon européen

